

Jeu responsable : l'ANJ franchit le cap des 2 000 certificats pour son e-learning dédié aux casinos



Vincent Reynaert

Publié le 22 octobre 2025 . Lecture estimée : 3 min



Lancé en novembre 2024, le module d'e-learning de l'Autorité nationale des jeux (ANJ) dédié aux personnels des casinos et clubs de jeux vient de dépasser les 2 000 certificats délivrés. Une étape symbolique pour une formation qui s'impose déjà comme un pilier de la prévention du jeu excessif dans le secteur.

Gratuit et ouvert à tous sur la plateforme formations-anj.edunao.com, ce module de près d'une heure plonge les apprenants dans l'univers d'un casino en 3D. À travers des mises en situation, des vidéos et des quizz, il les aide à identifier les comportements de jeu problématiques et à orienter les joueurs vers les dispositifs d'aide. Pensé pour tous les métiers du secteur, croupiers, personnels d'accueil ou référents "prévention du jeu excessif", il a été conçu en collaboration avec plusieurs établissements afin de répondre à un besoin exprimé par le terrain.

Un outil désormais bien ancré dans les pratiques

Avec plus de 2 000 certificats délivrés en moins d'un an, la démarche s'impose progressivement comme un standard de bonnes pratiques. Les directions des casinos l'intègrent de plus en plus dans leurs plans d'action annuels, voire dans les parcours de montée en compétence interne. Pour beaucoup, ce module contribue à formaliser une culture professionnelle commune autour de la prévention et du repérage des joueurs en difficulté.

Vers une formation obligatoire pour les nouveaux entrants ?

La question se pose désormais : faut-il rendre ce module obligatoire pour tout nouvel employé du secteur des jeux terrestres ?

Une telle mesure aurait plusieurs avantages. Elle garantirait un socle commun de connaissances à l'ensemble des personnels, quel que soit l'établissement, et renforcerait la cohérence des politiques de jeu responsable. Elle poserait aussi un signal fort vis-à-vis des parties prenantes institutionnelles et du grand public, en inscrivant la prévention dans la formation initiale du métier, au même titre que la sécurité ou la réglementation.



Le module de formation propose de nombreuses mises en situation permettant aux employés des établissements de jeux de se former à la détection des cas à risque.

Mais une généralisation impliquerait de repenser les modalités d'accès, le suivi des certifications et la reconnaissance officielle de ce parcours par la filière. Une réflexion qui pourrait être portée par les fédérations professionnelles ou intégrée à un futur cadre de certification commun.

Un dispositif pensé pour le jeu en dur

L'ANJ n'envisage pour l'instant aucune déclinaison de ce module pour les opérateurs en ligne, l'expérience ayant été conçue pour les interactions directes entre personnels et joueurs. Pour le digital, le [guide pratique sur l'identification et l'accompagnement des joueurs excessifs](#), publié en janvier 2024, reste la principale référence. Cette approche différenciée illustre la volonté de l'Autorité d'adapter ses outils à la réalité de chaque environnement de jeu, tout en maintenant un haut niveau d'exigence sur la prévention.